Mégrit

L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023

SOMMAIRE

EDITO

VIE DE LA COMMUNE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

CULTURE - JEUNESSE

INFORMATIONS

CALENDRIER DES FÊTES

MAIRIE DE MÉGRIT :

LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 8H30 À 12H00

MARDI : 8H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H30

LE 1ER SAMEDI DU MOIS : 8H30 À 12H

02.96.84.83.10

mairie.megrit@orange.fr

MAIRIE DE MÉGRIT

HTTPS://WWW.MEGRIT.FR/

LE MOT DU MAIRE

Chers Mégritiennes, Chers Mégritiens,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Nous avons le plaisir de vous convier le samedi 7 janvier 2022 à 11h à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Ce sera l'occasion pour tous de se rencontrer et d'avoir un temps d'échange afin de mieux se connaître autour du traditionnel pot de l'amitié.

L'année 2022 a été marquée par diverses réalisations :

- La poursuite des travaux du Chêne Marqué, l'inauguration est prévue au printemps ;
- Des animations pour nos jeunes à la médiathèque, avec l'OISCL et pour nos seniors à travers des ateliers sport ;
- Le traditionnel repas du 8 mai ;
- Les 20 ans du jumelage Mégrit-Rochesson fêtés chez les Vosgiens ;
- L'organisation du repas en faveur du Téléthon, moment de solidarité dans la commune entre toutes les associations.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré tout le week-end, du vendredi au dimanche pour le bon déroulement des animations et du repas en faveur du Téléthon.

Ce rassemblement pour une cause commune devrait être soutenu par tous. Personne n'est à l'abri d'avoir un membre de sa famille touché un jour par une maladie génétique. La mairie aide chaque année les associations communales et regrette le manque de participation de certaines associations de la commune pour cet événement national.

Cette année 2023 débute avec des craintes pour tous car il faut faire face aux augmentations générales du coût de la vie et continuer à se nourrir et à vivre. Je veux vous dire de ne pas hésiter à venir en mairie vous présenter si vous avez des difficultés, ou si vous pensez qu'une autre personne est en souffrance mais n'ose pas demander de l'aide, en particulier pour des besoins alimentaires. Des solutions ponctuelles existent et nous sommes présents à vos côtés.

L'équipe municipale vous souhaite une belle année 2023. Portez-vous bien.

Le Maire, Marie-Jeanne Després, et les élus du conseil municipal

CARRIÈRE DU CHÊNE MARQUÉ

L'ancienne Carrière du "Chêne Marqué" est devenue un lieu de promenade, de détente et d'activité sportive, telle que la pêche notamment. L'année 2022 a permis de voir aboutir ce projet, nous pouvons désormais tous en profiter.
Dans le précédent bulletin, nous avions évoqué une inauguration du site en septembre 2022, mais nous avons souhaité que le lieu soit arboré et totalement finalisé. La date de l'inauguration a donc été reportée au printemps 2023.
D'ici là, plantations, mobiliers et derniers aménagements auront été installés.

La liaison au sentier des Picotous sera praticable dès 2023. Nous vous souhaitons de profiter pleinement du site et de ses magnifiques points de vues. En 2023, il est aussi prévu de retracer l'histoire du lieu. Toute personne disposant de photos, témoignages est incitée à contacter la mairie afin d'enrichir les informations sur ce patrimoine.

INTRAMUROS

Nouvelle rentrée, nouvelle appli !!

Notre équipe municipale a à cœur de communiquer avec vous tous et de vous proposer des supports qui peuvent convenir au mieux aux besoins de chacun.
Le Petit Écho reste un vecteur incontournable d'informations mais il convient de vous proposer d'autres alternatives. Aussi, après la mise en place du site internet «megrit.fr », nous avons lancé depuis peu une appli pour smartphone « intramuros » partenaire de l'association des Maires de France.

Intramuros sera désormais un support complémentaire au site internet qui vous permettra d'accéder avec facilité aux informations/actualités essentielles de notre commune et de notre territoire, d'être alerté et de participer à la vie locale. Vous pourrez également vous en servir lors de vos déplacements et ainsi découvrir les actualités d'autres communes. Elle est gratuite et sans publicité.

Vous pouvez la télécharger via :
https://www.intramuros.org/megrit
ou scanner le ***QR code***.

QR code à scanner

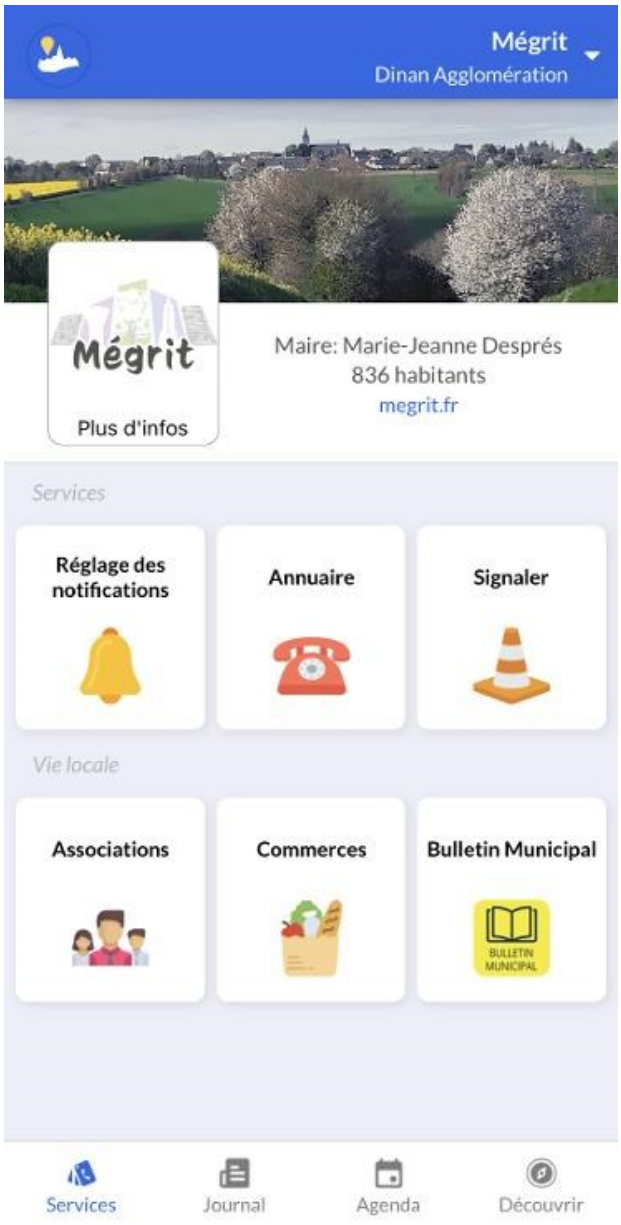

Page d'accueil via l'application sur smartphone

Vous pouvez télécharger l'application sur App Store ou Google Play.

App Store

Google Play

VIE DE LA COMMUNE

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2021, des travaux de rénovation énergétique ont été programmés sur des bâtiments communaux.
En 2022, l'ensemble des fenêtres de l'immeuble d'habitation situé rue des Clos a été changé et bénéficie aujourd'hui de double vitrage.
Pour l'épicerie, tout le système d'éclairage a été revu, un mode d'éclairage « LED » a été installé pour un meilleur rendu et une moindre consommation.
La cantine va, elle aussi, connaître au premier semestre 2023, quelques travaux. Une isolation thermique plus performante grâce au changement complet des huisseries, l'installation d'un nouveau faux plafond et une nouvelle isolation de la toiture, ainsi qu'un nouvel éclairage plus agréable, plus performant et moins énergivore. L'aérothermie va également remplacer l'actuel système de chauffage avec une augmentation en confort et moins de dépenses énergétiques.
Un renforcement de l'isolation va également être réalisé pour la salle du conseil municipal et la médiathèque.
Le budget consacré à l'ensemble de ces travaux est de 67 188 € TTC. 59 % du montant hors taxe est financé par la dotation de soutien à l'investissement local de l'État et le complément reste à la charge de la commune.
Les entreprises Leguillouzic, AM2G, Vandart et Manivel interviennent pour la réalisation de ces travaux.

TÉLÉTHON - RELAIS DES 10 CLOCHERS

Après le traditionnel « Relais des 10 Clochers » à vélo le samedi 3 décembre, la commune de Mégrit a organisé le repas du Téléthon, suivi d'une soirée dansante.
210 repas ont été servis en salle ainsi que 165 repas à emporter.
Nous remercions les membres du CCAS ainsi que les membres de certaines associations mobilisés pour l'organisation.
Le bénéfice total de cette soirée s'élevant à **1800 €** a pu être remis à Jo Corlosquet (président de l'association du Relais des 10 Clochers) en faveur du Téléthon.
Pour l'année 2023, le Téléthon se déroulera le week-end du 2 et 3 décembre au niveau national.

Repas du Téléthon

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

VIE DE LA COMMUNE

ATELIERS SENIORS

« Être bien dans son corps, être bien dans sa tête, être bien avec les autres… » voilà les objectifs des ateliers que nous continuons à vous proposer dans le cadre du projet « Bien vieillir en Côtes d'Armor ». Ces ateliers sont animés par l'association Siel Bleu.
En cette rentrée 2022, une dizaine de seniors de MÉGRIT se retrouvent le vendredi matin pour un atelier prévention dédié à la santé par l'activité physique adaptée leur permettant d'apprendre à mieux connaître leurs capacités physiques et d'améliorer leur équilibre.
Cette action est financée par la Carsat Bretagne, la MSA, la CNRACL et l'Ircantec.
D'autres ateliers vous seront proposés, mais, bien évidement, nous restons à l'écoute de vos envies et de vos idées.

Atelier prévention santé par l'activité physique

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ACTION SOCIALE

Le CCAS recrute…

Pour rappel l'action sociale est l'ensemble des programmes et des moyens mis en œuvre par l'État et par les collectivités territoriales visant à maintenir la cohésion sociale et à aider les personnes les plus fragiles à retrouver ou à conserver leur autonomie. Il réunit des conseillers municipaux mais surtout des habitants. Cette action ne peut prendre sens que si les habitants de notre village sont représentés, n'hésitez à vous manifester si vous souhaitez nous rejoindre.

Les membres actuels sont :

- Marie-Jeanne DESPRES, Maire, Fabienne GUICHARD, Michel MORDEL, Anne-Christine HENRY, conseillers municipaux.
- Arlette QUENTIN, Martine JOSSELIN, Daniel BOSCHEL, Marie Hélène CAROFF et Françoise BITOUZET.

Actions menées :

- Aide financière au transport scolaire des collégiens et des lycéens (25€ par personne).
- Participation à la collecte et à la distribution de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire.
- Organisation du repas du 8 mai.
- Concertation sur de futurs ateliers seniors.

Vie de la Commune

Cérémonie du 11 novembre

Monument aux morts de Mégrit

« Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé »
Dans un ordre moins littéraire, lisons : « L'étendard sanglant de la tyrannie est levé contre nous ».
Cette idée d'oppression et plus largement la détermination à reconquérir la liberté, peuvent parfois perdre de leur intensité derrière la première idée de gloire qui fait l'entame de la Marseillaise.
Pourtant, c'est bien cet appel à la défense des droits fondamentaux qui résonne aujourd'hui encore d'une façon particulière, dans le contexte international actuel, rappelant à notre mémoire la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen écrite quelques années avant notre hymne national : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».
La Marseillaise a retenti une fois de plus le vendredi 11 novembre devant le monument aux morts de Mégrit, rendant hommage à ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté au cours de la première guerre mondiale.
Les communes de Trédias et Languédias se sont jointes à nous pour partager ce temps fort. Il en sera également ainsi pour les autres commémorations à venir : les 11 novembre et 8 mai de chaque année. En effet, pour ces occasions, les mairies accueilleront, chacune leur tour, les 2 autres sur leur commune.
Ainsi, le 8 mai 2023 sera commémoré à Trédias où vous serez également conviés.

Chêne de la Liberté

Suite à la célébration du 11 novembre, un nouvel arbre de la liberté a été officiellement présenté : un chêne vert au feuillage persistant.
Comme nous l'avions évoqué dans un article précédent, l'ancien chêne datant de 1921 montrait des signes inquiétants, jusqu'à une absence totale de feuillage depuis l'hiver 2021-2022. La fin de vie du porteur de symbole ayant été confirmée, nous ne pouvions pas le laisser se dégrader à son emplacement. Il a donc été évacué et son successeur a pris sa place pour porter à son tour les valeurs dont il hérite.
Présenté par un rappel historique et un discours inaugural devant l'emplacement qu'il occupera par la suite, le jeune chêne a été libéré des nœuds tricolores qui l'entouraient pour l'occasion.

Chêne de la Liberté : l'ancien (à droite) et le nouveau (à gauche)

POINT BUDGET

Comprendre le budget de la commune

L'application du budget obéit à des **règles précises faisant intervenir successivement l'ordonnateur (le Maire) et le comptable public. L'ordonnateur** donne l'ordre d'engager les dépenses et de recouvrer les recettes. Le **comptable public** est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes.

1°) Le budget primitif : Le budget est un acte de prévision et un acte d'autorisation budgétaire. Il comprend la section de fonctionnement, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chaque section doit être présentée en équilibre.

♟ Les recettes de la commune

Les impôts locaux ne financent pas que la commune, mais aussi la Région et l'Intercommunalité. Ils sont constitués :

- De la taxe foncière sur le bâti payée par les propriétaires de bâtiments (maisons, appartements, usines, commerces…).
- De la taxe foncière sur le non bâti payée par les propriétaires de terrains qui ne comportent pas de construction.
- De la taxe d'habitation (uniquement sur les résidences secondaires à compter de 2023).

Les dotations de l'Etat : L'aide principale s'appelle Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) liée notamment au nombre d'habitants. Par solidarité nationale, les communes pauvres reçoivent proportionnellement plus que les communes riches.

Les emprunts : La commune peut emprunter auprès des banques pour financer des investissements importants.

Les revenus divers proviennent de la facturation de certains services municipaux (cantine, garderie,…)

♟ Les dépenses de la commune

Les **dépenses de fonctionnement** regroupent principalement :

- Les salaires et charges sociales du personnel employé dans les différents services.
- L'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments publics (nettoyage, chauffage).
- L'achat de fournitures diverses, les charges liées à l'action sociale et à l'enseignement de l'école primaire.
- Les subventions versées aux associations.
- Les intérêts des emprunts.

Les **dépenses d'investissement** permettent :

- Les achats de terrains et de bâtiments.
- La construction d'équipements.
- L'achat de gros matériel.
- Le capital à rembourser.

2°) Le compte administratif et le compte de gestion : Le compte administratif est le relevé de toutes les dépenses et toutes les recettes réalisées durant l'année écoulée. Il est établi par le Maire. Le **compte de gestion** est établi par le receveur municipal. Il doit être en tous points identique au compte administratif. Ces deux documents sont votés par le conseil municipal au cours de la même séance.

VIE SCOLAIRE

MÉGRIT

En cette rentrée 2022, l'école de Mégrit compte 51 élèves de la petite section au CP encadrés par Amandine LANCIEN et Mélanie COURTOIS, les professeures et Elodie GABORIEAU et Cindy BOISGERAULT, les ATSEM.
Dans le cadre du projet "je parraine mon arbre" avec la maison de la Pêche et de la Nature de Jugon-Les-Lacs, les élèves de l'école de Mégrit ont fait une récolte de feuilles avec lesquelles ils créeront un herbier puis fabriqueront du papier recyclé. En fin d'année, une sortie sera dédiée à la découverte de la faune et de la flore de la forêt.

Récolte de feuilles

D'autres projets seront menés tout au long de l'année :

- Spectacle en lien avec notre projet d'école dans le cadre du festival Jacobambins : « Fille ou garçon » au théâtre des jacobins, au mois de janvier.
- Visite du musée et du planétarium de Rennes.
- Balade contée dans la forêt de Brocéliande.
- Éveil à l'écoute au centre de découverte du son à Cavan : animation sur le sentier musical pour découvrir comment fonctionnent le son et le sens de l'ouïe.
- Plantations tout au long de l'année en intérieur et extérieur.
- Travail sur les différences, en lien avec le nouveau projet d'école à partir d'albums.

LANGUÉDIAS

Le jeudi 24 novembre, les élèves de l'école de Languédias ont assisté au spectacle « L'attirail » à la salle des fêtes d'Yvignac-La-Tour. Une animation proposée par l'association Théâtre en Rance. Le spectacle était axé sur la manipulation d'objets, le rythme et les effets, la jonglerie et la présence de la roue Cyr. Une représentation qui a beaucoup plu aux enfants !

École de Languédias

VIE SCOLAIRE

TRÉDIAS

Un cycle de voile organisé pour les élèves de Mégrit-Trédias-Languédias

Rentrée 2022 … de vrais marins d'eau douce !
Les CM1 et les CM2 du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Mégrit-Trédias-Languédias ont bénéficié d'un cycle voile co-financé par les mairies (1/3) et l'Association des Parents d'Elèves (1/3). Huit séances ont été réparties sur quatre journées complètes. Les 32 élèves ont navigué sur le lac de Jugon et ont ainsi pu s'essayer à la voile et au canoë-kayak.
Laurent Vivier, leur instituteur, a emmené 22 élèves de CM2 de l'école de Trédias auxquels se sont ajoutés les dix CM1 de l'école de Languédias. Encadrés par Manuel Cote et Erwan Le Coq, les moniteurs de la Station Sports Nature de Jugon, ils ont appris, en plus du vocabulaire maritime, la coopération au sein de chaque équipage et ont rapidement progressé. Les plus expérimentés ont aidé les débutants, d'abord à contrôler leurs émotions, puis à participer activement aux missions de barreur ou d'équipier.
Ils réitéreront probablement cela en fin d'année scolaire, avec une balade contée dans Trédias.

En cours d'année, les élèves mèneront d'autres projets, ils s'essaieront à « l'école dehors » en partenariat avec la maison de la pêche et de la nature du Jugon. Ainsi, à partir du mois de novembre, ils feront classe dehors une fois par mois minimum et pourront bénéficier des bienfaits de l'apprentissage en plein air.

L'Art ne sera pas en reste…les élèves élaboreront une fresque murale sur le mur du préau avec l'artiste Christophe Forget, ils découvriront le spectacle « Kälk, Cie Les Güms », le vendredi 14 avril à Plélan-le-Petit et pourront écouter René le conteur-bricoleur le 8 décembre et le 6 juillet.

Enfin, une activité autour des cerfs-volants leur sera proposée avec Charles BILY. Ils pourront découvrir l'histoire du cerf-volant, construire, expérimenter les propriétés de l'air et du vent et enfin faire voler leurs cerfs-volants.

APE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 13 septembre 2022 et nous remercions les parents, enseignants et élus communaux qui y ont participé.
Le nouveau bureau a été élu :

Président : LECAMUS Goulvenn	**Trésorière :** PLESTAN Hélène	**Secrétaire :** CHENU Elodie
Vice-président : DEBROISE Anthony	**Vice-trésorier :** COUGET Jonathan	**Vice-secrétaire :** RENOUVEL Stéphanie

Les objectifs de l'association sont de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires des élèves de nos écoles et l'achat de matériel pédagogique, mais aussi de proposer des temps festifs et conviviaux pour les enfants et leurs familles.
Un bal d'halloween a été organisé le 21 octobre, la tartiflette à emporter du 5 novembre a rencontré un franc succès. La soirée arbre de Noël a clôturé les festivités de l'année 2022. Pour débuter l'année 2023, l'APE organise un couscous en salle et à emporter le samedi 28 janvier 2023.

À noter que la fête des écoles aura lieu le dimanche 2 juillet à Mégrit.
Pour vos fêtes d'anniversaires ou familiales, l'APE vous propose aussi sa structure gonflable en location, n'hésitez pas à la réserver à l'avance au 06.72.84.13.75 !

Tarifs :

Parents d'élèves :
40€ la journée en semaine / 60€ le week-end.
Particuliers :
60€ la journée en semaine / 100€ le week-end.
Associations, entreprises, collectivités :
150€ la journée en semaine / 150€ le week-end.

Le bureau de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux, en espérant vous voir nombreux aux prochaines manifestations !

VIE ASSOCIATIVE

TEAM MÉGRIT

8ème saison dans les pelotons pour le Team Mégrit

La reprise de l'entrainement collectif sous la houlette de Christophe Meignan, est programmée début décembre. Cette période d'entrainement sera ponctuée par un stage de 2 jours prévus en février.

11 recrues viennent renforcer l'effectif pour cette nouvelle saison ce qui porte à 36 le nombre de licenciés dont 2 féminines (FFC et FSGT).

Au rayon des nouveautés pour 2023, l'organisation d'une toute nouvelle épreuve FFC nommée la "Piker Mein" (tailleur de pierre en Breton) se déroulera sur Languédias et Mégrit.

Le Team sera également présent à l'organisation le 7 mai à Plédéliac (Le Chêne au Loup), le 28 juin à La Landec pour le Trophée Dinan Agglo, le 5 Août à Plélan-Le-Petit et les 2 et 3 septembre à Mégrit.

Un déplacement est également prévu à St Georges Sur Evre (53) en Juillet, où auront lieu les championnats de France FSGT, avec l'espoir de ramener un maillot tricolore à la maison.

Saison 2023 pleine de projets et d'ambitions afin de représenter toujours plus haut les couleurs de Mégrit dans le Grand Ouest, le tout dans la bonne humeur, notre mot d'ordre.

Les personnes souhaitant rejoindre notre équipe pour pratiquer le cyclisme en compétition peuvent nous contacter au 06.50.97.44.75

Le Team

JR TEAM

JR est actuellement sur le championnat de France des sables avec pour objectif de se qualifier pour le mondial (France/Argentine/Portugal).

Après le sable, Julien ira à la découverte d'une nouvelle discipline, le Rally, avec une participation au Dakar 2024, mais il faudra avant passer par la Grèce et le Maroc. Toutes les personnes souhaitant s'associer au projet sont les bienvenues.

Le prochain cochon grillé est prévu le samedi 7 octobre 2023

COMITÉ DES FÊTES

Après une formule « Bistrot d'été » en juillet 2022, le comité des fêtes repartira sur une formule hivernale de la traditionnelle SOIREE BISTROT en 2023.

La soirée bistrot de juillet 2022

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 4 février.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe pour l'organisation ou pour apporter toute nouvelle idée nous permettant de continuer à dynamiser notre commune.

Contact :

Laurent LEHERISSE : 06.80.92.40.57

Christophe LEMARCHAND : 06.95.79.18.80

VIE ASSOCIATIVE

MULTISPORTS SANTÉ

Tous les jeudis matins, un groupe d'adultes se retrouve, de 9h30 à 10h30, à la salle polyvalente de Mégrit pour des séances d'activités physiques, coachées par Stéphanie, animatrice de l'OISCL. Ils prennent soin de leur santé, tout en pratiquant une activité adaptée à leurs capacités et bénéficient d'un accompagnement de qualité.

Séance d'activités

CLUB LES AJONCS D'OR

Cette année, le club des Ajoncs d'Or à repris une année complète d'activités. Une galette des rois, un thé dansant, une journée grillades ainsi que la traditionnelle potée du 11 novembre ayant rassemblé près de 150 convives. Deux sorties ont également été organisées. Au printemps, visite de la ville du Havre avec des dégustations et puis un déjeuner / spectacle de Noël à Muzillac le 9 décembre dernier. Un plaisir de renouer avec la convivialité de ces sorties organisées. Les joueurs de belote se retrouvent tous les jeudis à la salle des associations pour des parties acharnées. Prochains rendez-vous : La galette des rois (pour les abonnés) puis un thé dansant à Mégrit le 16 avril 2023.

La potée du 11 novembre

COMITÉ DE JUMELAGE

Le voyage à Rochesson du 26 au 29 mai 2022 pour les 20 ans du jumelage s'est déroulé dans une ambiance très sympathique. Excellent accueil des vosgiens et n'oublions pas le déjeuner-cabaret au top.
Le repas traditionnel annuel se déroulera le samedi 21 janvier 2023 avec choucroute ou jambon à l'os à emporter (13,50 €).
De plus, un loto est prévu à Broons le samedi 22 avril 2023 avec Dom animation.
Le jumelage n'est pas réservé uniquement aux seniors, tant s'en faut, nous serions très heureux d'avoir de nouvelles adhésions afin de redynamiser l'ambiance du club. Vous pouvez contacter Anne Marie Guezenec, Présidente, au 06.26.13.85.45.

Associations	Président	Trésorier	Secrétaire
Club du 3ème Age « Les Ajoncs d'Or »	BOSCHEL Marie-Claire CANTIN Guy	BOSCHEL Marie-Claire	GUEZENEC Anne-Marie
Association Parents d'élèves du RPI	LECAMUS Goulven	PLESTAN Hélène	CHENU Élodie
Mégrit Gym	DESPRÉS Marie-Jeanne	LEBRET Florence	LEMARCHAND Nadine
Chasse	BOSCHEL Nicolas	VIOT Pierre	ROBLOT Alexandre
FNACA	COCHARD Marcel	PERTUISEL Edmond	LEROY Marcel
Jumelage	GUEZENEC Anne-Marie	ROBERT Lionel	BOSCHEL Marie-Claire
MÉGRIT Cyclo Club	AVRIL Alain	JOUFFE Dominique	LESUFFLEUR Erwan
Team Mégrit	LEBRAS Céline	LECUYER Céline	LEBRAS Patrice
JR Team	RÉGENT Hervé	RÉGENT Julien	BERTRAND Joël
Comité des Fêtes	LEHÉRISSÉ Laurent LEMARCHAND Christophe	GUICHARD Fabienne	DESPRÉS Marie-Jeanne

Culture Jeunesse

Médiathèque

L'accès au réseau des médiathèques de Mégrit, Broons, Lanrelas et Éréac est libre, gratuit et ouvert à tous. Seul l'emprunt de documents nécessite au préalable une inscription afin d'obtenir une **carte d'abonnement gratuite**. Celle-ci permet d'emprunter 12 documents (livre, CD, DVD, revues) durant un mois.

Des animations sont également proposées. Lors de la semaine européenne de la réduction des déchets, un atelier créatif « détournons les pages » ouvert aux adultes et enfants s'est déroulé à la médiathèque de Mégrit avec la collaboration de la médiathèque de Broons. Des livres anciens ont été recyclés en créations décoratives (livre décoratif, boules et cartes de Noël).

Animations Jeunes mairie

Soirée du 4 juillet pour les 7 - 17 ans

Une belle soirée d'activités sportives pour nos jeunes, foot, basket, course en sac, et.... structure gonflable. Après le sport, le réconfort avec un hamburger / frites offert par la commune et préparé par le food-truck "Piton 2 la Fournaise ".

Les soirées ados OISCL

Soirée « compèt » du 7 octobre pour les jeunes de 11 - 17 ans

Comme depuis plusieurs années maintenant, la commune en partenariat avec l'OISCL, propose des animations à destination des 11 - 17 ans.

OISCL sports culture loisirs

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Naissances	6	10	5	11	11	8
Décès	7	8	11	6	8	5
Mariages	2	5	3	1	2	3

Naissance :

- Le 21 novembre 2022, est née Mathilde LEGAL, fille de Anthony LEGAL et Laura SGROI.
- Le 26 novembre 2022, est né Marius RENEVIER, fils de Romain RENEVIER et Mathilde MANCHON.
- Le 29 novembre 2022, est né Tinoé RENOUVEL, fils de Christophe RENOUVEL et Thiphaine GRAVIER.

Décès :

- Le 15 novembre 2022, est décédé Eric CRÉTÉ.

URBANISME

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de permis de construire accordés (pour maison individuelle)	4	3	5	4	5	1

- COLCOMB Jérôme (7 Le Val Martel)
  - Restauration d'un mur d'angle
- LEBRAS Patrice (19 lotissement La Croix Verte)
  - Construction d'un abri de jardin et transformation du garage en pièce de vie
- SOHIER Pierre (21 Locriac)
  - Abattage d'arbre
- GREEN Thomas (1 La Grande Métairie)
  - Porche d'entrée, clôture de jardin, portail d'entrée et modification du mur / clôture
- DESCHAMPS Chantal (4 Belle Meziere)
  - Panneaux solaires

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.
Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Comment s'inscrire ?

- En ligne : sur le site service-public.fr
- En mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
- Par courrier : vous devez envoyer les documents suivants en mairie :
  - Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
  - Photocopie d'un justificatif d'identité
  - Photocopie d'un justificatif de domicile

PRIME - VÉLO ÉLECTRIQUE

Prime pour l'achat d'un vélo électrique

Depuis le 15 août 2022, le bonus écologique pour l'achat d'un vélo électrique peut atteindre les montants suivants :

- **400 €** pour un particulier avec un revenu fiscal de référence par part égal ou inférieur à **6 300 €** ou une personne en situation de handicap.
- **300 €** pour un particulier avec un revenu fiscal de référence par part égal ou inférieur à **13 489 €**.

Avant le 15 août 2022, l'aide de l'Etat était conditionnée à l'octroi d'une prime d'une collectivité territoriale. Son montant est identique au montant de l'aide accordée par la collectivité territoriale pour l'achat de votre vélo dans la limite de 200 €.
Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 octobre a décidé de subventionner l'achat des vélos électriques par les particuliers à hauteur de 30 € / vélo (avec effet rétroactif de 6 mois) jusqu'à la fin du mandat.

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT CITOYEN

QUI ? Tous les Français, filles et garçons **<u>âgés de 16 ans</u>**.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes **électorales.**

COMMENT ?

- À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE (munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille).

QUAND ? Entre le jour de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent.

ECO-PTZ PRIME RÉNOV'

Mon Eco-PTZ (prêt à taux zéro) Prime Rénov' pour financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique

Mon éco-PTZ Prime Rénov' d'un montant maximum de 30 000 € permet de financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique éligibles à MaPrimeRénov'. Cette disposition est entrée en vigueur le 1er juillet 2022 et certaines banques sont en capacité de le proposer depuis le 17 novembre.

Ce dispositif permet aux ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique éligibles à l'aide MaPrimeRénov' de bénéficier beaucoup plus simplement d'un éco-PTZ pour financer leur reste à charge.

Mon éco-PTZ Prime Rénov' s'adresse à tous les propriétaires, sans conditions de ressources, qu'ils habitent le logement ou qu'ils le mettent en location.

Renseignements auprès de votre banque sur la base de la notification d'accord de MaPrimeRénov' transmise par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

La durée de remboursement de ce prêt à taux zéro peut aller jusqu'à 15 ans.

DINAN AGGLOMÉRATION : CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Dinan Agglomération fait face à de nombreux défis : l'accueil de nouvelles populations, les questions de mobilités, les nouveaux modes de consommation, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique, etc…. Ces défis sont d'autant plus forts qu'ils rencontrent un contexte actuel de crises climatique, énergétique, mais également de transformation règlementaire avec la mise en œuvre de la loi Climat et résilience dont est issu l'objectif du Zéro Artificialisation Nette pour 2050.

Dinan Agglomération a besoin de vous toutes et tous !

7405 habitants ont été tirés au sort sur toutes les listes électorales de Dinan agglomération. Ces personnes vont recevoir un courrier nominatif qui leur proposera de répondre à une enquête sur la façon dont il vivent et envisagent leur territoire. Il leur sera également possible de participer à des réunions.

Vous pourrez faire part de votre façon de vivre le territoire et exprimer vos attentes quant à son avenir. Une telle enquête est rare et il est essentiel, pour qu'elle soit utile, de vous interroger sur de nombreux sujets. Prévoyez une vingtaine de minutes pour y répondre !

Le questionnaire est destiné à toutes les personnes de plus de 18 ans, résidentes ou non sur le territoire. Dinan Agglomération vous invite à le relayer largement autour de vous, auprès de vos amis, votre famille, vos collègues pour qu'il reflète le plus largement possible le vécu et les ambitions pour le territoire !

À partir du 21 novembre et jusqu'au mercredi 28 décembre 2022, répondez à l'enquête pour construire le territoire de demain !

<u>https://www.dinan-agglomeration.fr/Actualites/Construisons-ensemble-le-territoire-de-demain</u>

SORTIE DE VIGILANCE SÉCHERESSE

Les pluies des dernières semaines ont permis aux cours d'eau de retrouver des débits de « normale de saison », les réserves des barrages sont en bonne voie de reconstitution et les ressources souterraines se sont fortement améliorées. Les prévisions météorologiques présentent également une pluviométrie « de saison » pour les prochains jours.

Dans ce contexte, après avis des membres du comité de gestion de la ressource en eau, toutes les mesures de restriction d'usage de l'eau sont levées.

La situation de sécheresse de cette année a montré notre vulnérabilité quant à la disponibilité de nos réserves et nos usages. Elle a aussi nécessité que tous les consommateurs développent des gestes économes dont la poursuite permettra de pérenniser les bonnes pratiques.

INFORMATIONS DIVERSES

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : BILAN 2022

Principe : Réduire le niveau d'infestation en traitant la colonie en place. Il s'agit de traiter TOUS les nids de frelons asiatiques signalés sur le territoire du mois d'avril à la mi-novembre.

Les nids primaires et secondaires, sur le domaine privé et sur le domaine public.

Bilan destruction des nids de frelons asiatiques

Année	Nombre de nids traités
2017	328
2018	562
2019	367
2020	530
2021	426
2022	1 206

Tendance année 2022 :
Forte augmentation x3, même tendance régionale et nationale. Condition climatique 2022 exceptionnelle très favorable au développement de chaque colonie.

+ 43 nids en grande hauteur non traités.
+ environ 47 nids non traités car signalés tardivement (après le 1er novembre).

Budget prévisionnel 2022 : 75 000 €
Budget réalisé 2022 : 125 000 €

Contribution financière communale = 50% du coût des prestations réalisées.

18 nids de frelons asiatiques ont été traités sur la commune de Mégrit.

APPLICATION ECOWATT : POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DE L'ÉLECTRICITÉ

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif **Ecowatt** a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale. À quel moment devez-vous réduire votre consommation, faut-il débrancher vos appareils électriques ? Le site internet **MonEcoWatt**, désormais décliné en application, vous accompagne dans cette démarche. Explications avec *Service-Public.fr*.

Ecowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Déjà disponible depuis plusieurs années dans certaines régions de France avec le site internet MonEcoWatt (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur), ce service est étendu à l'ensemble du territoire à travers une application mobile désormais disponible.
Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8h-13h et 18h-20h). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

Parmi les écogestes préconisés : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, la réduction des éclairages publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...

Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'application mobile propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

Calendrier des fêtes

Janvier

Samedi 7 : Vœux du Maire

Samedi 21 : Repas à emporter organisé par le comité de jumelage

Jeudi 26 : Galette des rois du Club des Ajoncs d'Or

Samedi 28 : Repas sur place et à emporter organisé par l'APE

Février

Samedi 4 : Soirée bistrot du Comité des Fêtes

Samedi 11 : Soirée bénévoles et sponsors Team Mégrit

Dimanche 26 : Théâtre organisé par la FNACA

Mars

Samedi 4 : Repas de la Chasse

Samedi 18 : Assemblée Générale du Club des Ajoncs d'Or

Avril

Dimanche 16 : Thé dansant du Club des Ajoncs d'Or

Mai

Mercredi 3 : Spectacle « Les Petites Alchimies »

Lundi 8 : Traditionnel repas de la Commune

Juin

Samedi 24 : Repas de la Chasse

Juillet

Dimanche 2 : Fêtes des écoles du RPI à Mégrit

Samedi 8 : Soirée du Comité des Fêtes

Dimanche 23 : Courses cyclistes Mégrit - Languédias

Septembre

Samedi 2 : Courses école de vélo organisées par le Team Mégrit

Dimanche 3 : Courses FSGT et Pass organisé par le Team Mégrit

Samedi 23 : Repas organisé par le Team Mégrit

Octobre

Samedi 7 : Repas organisé par JR Team

Novembre

Samedi 11 : Potée du Club des Ajoncs d'Or

Décembre

Samedi 2 : Téléthon

Matin : passage des cyclistes

Vendredi 15 : Arbre de Noël du RPI à Languédias